

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



**COMMISSION MASSACRE DE THIAROYE
SOUS-COMMISSION ARCHÉOLOGIE**

RAPPORT

Sondage de 7 tombes dans le cimetière militaire de Thiaroye



LE MASSACRE DE THIAROYE, 80 ANS APRÈS...

TABLE DES MATIÈRES

SOUS-COMMISSION ARCHÉOLOGIE POUR LE MASSACRE DE THIAROYE	2
Bureau	2
Équipe de recherche, première phase (lot 1)	3
INTRODUCTION.....	4
1.1. Contexte de la recherche	4
1.2. L'apport de l'archéologie pour la matérialité des faits.....	6
2. ZONE D'ÉTUDE : PRÉSENTATION DU CIMETIÈRE MILITAIRE DE THIAROYE.....	8
3. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	10
3.1. Définition de quelques concepts applicables au site	10
3.2. Le sondage	11
4. RESULTATS PRELIMINAIRES.....	15
4.1. Tombes et inhumations	15
4.2. Modes d'inhumation	16
4.2.1. Rangée 1	19
4.2.2. Rangée 2	25
4.2.3. Rangée 3	30
5. INTERPRÉTATIONS PRÉLIMINAIRES	34
5.1. Dans le cimetière de Thiaroye, les tombes sont postérieures aux inhumations	34
5.2. Les 34 tirailleurs (supposés morts de leur blessures) n'ont pas le même traitement ou statut	36
6. RECOMMANDATIONS	38
6.1. Dans le court terme	39
6.2. Dans le moyen et long terme.....	42
6.3. Observations.....	42
7. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	43

SOUS-COMMISSION ARCHÉOLOGIE POUR LE MASSACRE DE THIAROYE

Bureau

- **Président** : Professeur Moustapha Sall, Professeur Assimilé, Département d'Histoire, FLSH, UCAD
- **Rapporteur** : Professeure Khady Niang, Professeur Assimilé, Département d'Histoire, FLSH, UCAD
- **Rapporteur adjoint** : Dr Yao Serge Bonaventure Loukou, Maître de conférences titulaire, FLSH, UCAD
- **Relations Publiques** : Drs Ladji Dianifaba et Aïssata Thiam, Département d'Histoire, FLSH, UCAD
- **Membres** :
Professeur Alioune Dème, Professeur Assimilé, Département d'Histoire, FLSH, UCAD

Dr Demba Kébé, Chercheur, IFAN Cheikh Anta Diop

Dr Djibril Thiam, Maître de conférences titulaire, Chef de Département, UFR LASHU, UASZ

Dr Djidé Baldé, Maître de conférences titulaire, UFR LASHU, UASZ

Dr Michel Waly Diouf, Maître de conférences Assimilé, Département d'Histoire, FLSH, UCAD

Dr Sidy Ndour, Université Laval, Ethnoscop. Inc.

Mame Yoro Diallo, doctorant, en attente de soutenance de la thèse, Université Charles V de Prague (République Tchèque)

Mouhamet Traoré, doctorant, UCAD

Mariam Ba, doctorante, UCAD

Saliou Diouf, doctorant, UCAD

Diacaria Sané, doctorant, UCAD

Assane Ndiaye, géomaticien, doctorant, UCAD

Ababacar Mbaye, géomaticien, doctorant, UCAD

Mor Diouf, doctorant, UCAD

Ibrahima Diaw, doctorant, UCAD

Adama Ba, doctorant, UCAD

El Hadj Diallo, Master, Département d'Histoire, UCAD

Ndèye Marie Ndiaye, Master, Département d'Histoire, UCAD

Dienabou Sabaly, Master, Département d'Histoire, UCAD

Vanceslas B. Mané, Master, Département d'Histoire, UCAD

Équipe de recherche, première phase (lot 1)

Professeurs : Moustapha Sall, Alioune Dème et Khady Niang, Département d'Histoire, FLSH, UCAD.

Docteurs : Yao Serge Bonaventure Loukou, Michel Waly Diouf, Ladjji Dianifaba et Aïssata Thiam, Département d'Histoire, FLSH, UCAD.

Doctorants UCAD : Mouhamet Traoré, Saliou Diouf, Diakaria Sané, Assane Ndiaye, Ababacar Mbaye, Mor Diouf, Ibrahima Diaw et Adama Ba.

Master HISPAM, Département d'Histoire, UCAD : Vanceslas Mané, El Hadj Diallo, Dienabou Sabaly, Ndèye Marie Ndiaye.

Analyses génétiques attendues du **doctorant** Mame Yoro Diallo (en attente de soutenance de sa thèse à l'Université Charles V de Prague).

Détachement de l'État-major des forces armées : CEGA (Centre géographique des armées), commandé par le Capitaine El hadji Abdoulaye Barry.

INTRODUCTION

1.1. Contexte de la recherche

L'histoire coloniale, longtemps écrite par les puissances européennes, se singularise par la place centrale occupée par la mission civilisatrice du vieux continent. Or, cette dernière, quelle que soit la nation initiatrice (France, Angleterre, Portugal, Allemagne...) fut émaillée par de nombreux épisodes de violences cachées ou minimisées. Ce silence officiel et historique, motivé par des enjeux politiques, économiques et identitaires perdure jusqu'à nos jours.

De nombreuses ex-puissances colonisatrices ont été obligées d'entreprendre des actions allant de la mise en place de commissions-vérité pour documenter les événements en vue de répondre aux désirs de réparation des victimes ou de leurs descendants, et à la restitution des biens culturels. Cette reconnaissance tardive est à mettre en relation avec l'émergence d'un contre-discours porté par les ex-colonisés à un niveau étatique, associatif, individuel et intellectuel. Dans la reconstitution de ces faits historiques, les chercheurs se heurtent à l'absence ou à la falsification des archives, à des témoignages lacunaires, orientés et parfois contradictoires, voire des barrières pour accéder aux documents pouvant permettre d'éclairer les opinions.

Au Sénégal, le massacre de Thiaroye, un épisode historique particulièrement violent, fait depuis quelques années l'objet de nombreux écrits et de débats passionnés (Faye, O. 2018, Faye C. F., 2004, Mourre 2017, Bocoum, 2024, Mabon 2024). Après avoir participé à la libération de la France de l'occupation allemande à l'été 1944, quelques 1600-1700 tirailleurs sénégalais de l'Afrique Occidentale française (AOF) ayant combattu sous les couleurs de la métropole entamèrent leur démobilisation. Une fois débarqués à Dakar, ils seront internés dans un camp militaire de transit situé à Thiaroye. Sur place, confrontés au refus des autorités de leur verser l'intégralité des compensations, les tirailleurs refusèrent de quitter le camp sans leur dû. Souhaitant faire une « démonstration de force », le commandement militaire français fit ouvrir le feu sur des dizaines, voire des centaines, d'hommes désarmés, accusés de mutinerie (Mourre, 2017, Bobin 2024).

En sus des nombreux blessés, plusieurs d'entre eux furent massacrés et enterrés dans des fosses communes et des tombes. En effet, faute de pouvoir les transporter, les corps auraient été enterrés à proximité du lieu du massacre.

En 2021, l'ancien ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves LeDrian, reconnaissait l'existence de **trois fosses communes**. Une thèse confirmée par le général Olivier Paulus, dernier commandant des forces françaises du Cap-Vert, qui ajoute que ces fosses seraient ensuite devenues un dépôt d'ordures (Mabon 2023). D'autres fosses seraient encore signalées sous des dalles situées « *à l'entrée du côté droit du camp militaire de Thiaroye vers la Poste ou croisement Poste de Thiaroye* ». D'autres sources suggèrent l'existence de fosses ailleurs. Certaines se trouveraient dans l'ancien camp militaire. D'autres encore seraient localisées dans **l'actuel cimetière militaire**.

Cette dernière hypothèse serait renforcée par un rapport de l'Assemblée nationale française du 17 novembre 2020, basé sur les renseignements de la Direction du patrimoine de la mémoire et des archives (DPMA), qui indique que « *les tombes in memoriam [du cimetière de Thiaroye] ont été construites sur l'emplacement de trois fosses communes dans lesquelles ont été inhumées les victimes des événements* » (Mabon 2024). Ensuite, il a également été fait mention de la **présence d'un baobab**, un arbre calcicole, que l'on retrouve encore sur place. Toutes ces hypothèses (stèles du cimetière, dépôt d'ordures, dalles de béton) méritent d'être examinées pour mieux appréhender cet événement douloureux.

En effet, le caractère politique du massacre de Thiaroye est apparu avec force lors des commémorations de son quatre-vingtième anniversaire. Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, venu représenter le Président Emmanuel Macron, a bien employé le mot « massacre », mais en le qualifiant de « *cri de colère que la France réprima dans le sang* ». Une formulation qui ne reconnaît pas la préméditation du massacre et passe sous silence la question des fosses communes (Bobin 2024).

Côté sénégalais, dès 2017, l'ancien député de l'opposition Ousmane Sonko (actuel Premier Ministre) avait déjà interpellé le gouvernement d'alors sur **l'importance d'exhumer les fosses communes**. À l'époque, le ministre des Forces armées, Dr. Augustin Tine, lui avait répondu que « *ce travail, qui nécessite des moyens technologiques importants et modernes, pourrait éventuellement se faire en liaison avec le Département d'Histoire de l'Université Cheikh Anta Diop et des partenaires au développement du Gouvernement au Sénégal* ».

Dans cette continuité, le Président Bassirou Diomaye Faye annonça, lors de son discours du 1^{er} décembre 2024, le lancement des « *travaux de recherche [pour] la localisation des sépultures et l'identification éventuelle des victimes* ». Cette initiative est plus qu'indiquée car les différentes hypothèses montrent que le déroulement exact des événements, le ou les lieux, le nombre de personnes impliquées, la nature des armes utilisées et les conditions de mise en terre des victimes souffrent de nombreuses zones d'ombre. Ces flous, savamment entretenus, reflètent certainement une volonté de dissimuler les faits et d'en minimiser l'ampleur.

Face à cette situation, le gouvernement du Sénégal a mis en place une commission comprenant des historiens, des juristes, mais également des archéologues. Cette équipe pluridisciplinaire est chargée de faire la lumière sur ce massacre. C'est dans ce cadre que la sous-commission archéologie a été créée pour mener des fouilles archéologiques qui permettront de confirmer ou infirmer les hypothèses avancées.

1.2. L'apport de l'archéologie pour la matérialité des faits

Dans le contexte, où les récits historiques et sources officielles se contredisent, l'archéologie peut aider à mettre en lumière en se basant sur des traces matérielles laissées par ces épisodes douloureux. En effet, le recours à cette science pourrait aider à documenter les fosses communes, collectives, les lieux de détention, les armes, les squelettes, etc. Ce travail de mémoire, entamé dans une perspective interdisciplinaire, a vu l'intervention de spécialistes de l'anthropologie, de la médecine médico-légale et de la génétique. Des travaux similaires ont permis au Cambodge de traiter des corps humains provenant des charniers des années 1975-1979 (Cambodia Genocide Program, Yale University, <https://macmillan.yale.edu/gsp/about-gsp>). En Espagne, ces méthodes de l'archéologie ont permis de fouiller des fosses communes (Solé, 2013).

En Afrique, l'histoire a souvent été écrite à travers un regard extérieur (sources arabes et européennes). Ces sources exogènes contenaient des préjugés et stratégies cachées de domination. C'est le cas des sources liées aux périodes sombres de la colonisation, souvent cachées par les puissances coloniales pour ne pas révéler les horreurs de leurs politiques et actions. À cause des effets « légitimants » ou contestants de l'Histoire, certains états font tout pour rendre certaines données inaccessibles afin d'imposer leur interprétation du passé. Qui contrôle les sources, contrôle le narratif historique. Cela a souvent empêché de mettre à jour la réelle histoire de l'Afrique.

Heureusement, qu'avec d'autres sciences, telle que l'archéologie, une grande partie du passé de l'Afrique peut être connue. L'archéologie, une science qui étudie le passé à partir des vestiges matériels et immatériels, est importante dans la compréhension du passé, le façonnement civique et citoyen des peuples, la création d'une conscience historique, d'une identité collective, et, de plus en plus, dans la création d'emplois et de richesse nationale (*usable past*).

Par sa nature (focus sur la culture matérielle et immatérielle produite par nos ancêtres), elle est cette voie scientifique, qui, dans le contexte africain, donne de la voix aux sans-voix historiques, aux oubliés de l'histoire. Le Saint Graal historique de l'Afrique se trouve dans son sous-sol. Comme l'écrit Jean Devisse : « *Un historien que l'on prive de l'archéologie en Afrique est aveugle et sourd à l'essentiel du passé du continent* » (1981 : 5). En effet, nous vivons une période passionnante en archéologie africaine. L'histoire de l'Afrique est en train d'être réécrite truelle à la main. Les découvertes archéologiques ont bouleversé la connaissance du passé africain. Elles apportent des connaissances nouvelles qui démontrent la grandeur du passé africain, comme l'ont attesté les fouilles de Jenné-Jenno (au Mali), du Great Zimbabwe, etc.

Cet engouement pour l'archéologie dans le contexte africain est tempéré au Sénégal à cause de plusieurs facteurs : législation inadaptée, nombre très limité d'archéologues et, pire, menaces sur des milliers de sites archéologiques et historiques. Sur ce dernier point, nous pouvons citer les destructions de certains sites dans les amas coquilliers sur la côte, dans la Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal et ceux de mémoires liés à des champs de bataille ayant impliqué nos valeureux ancêtres contre l'envahisseur colonial : Safilème dans le Gandiol, Djilass et Logademe dans le Sine, Pathé Badiane dans le Rip, etc.

La fierté de notre histoire, notre authenticité et notre engagement citoyen nous exigent une posture de protection et de valorisation des sites. Parce qu'elle utilise une culture matérielle et immatérielle endogène, l'archéologie permet à l'Afrique de posséder ses propres données, de définir ses priorités et aux états africains de définir une politique libre et autonome de la recherche du passé. En tant que méthode scientifique essentielle qui permet de retrouver et rétablir le passé, l'archéologie est une possibilité pour l'Afrique de se créer ses voies.

C'est le cas du Cimetière de Thiaroye où, grâce à l'archéologie, les personnes inhumées ont attendu 80 ans pour faire enfin entendre leur voix.

La commission du Massacre de Thiaroye a chargé la sous-commission archéologie de procéder à des fouilles dans le cimetière militaire de Thiaroye, dans le but de s'assurer de la présence de restes humains dans des structures tombales. En d'autres termes, il s'agissait de vérifier que le cimetière n'est pas constitué d'un ensemble de cénotaphes et d'étudier à travers les éléments matériels découverts permettant de documenter les événements relatifs au massacre. Cette démarche permet de clarifier les nombreuses zones d'ombre autour de cet événement.

2. ZONE D'ÉTUDE : PRÉSENTATION DU CIMETIÈRE MILITAIRE DE THIAROYE

Les données sur l'histoire du cimetière de Thiaroye sont parcellaires. Cependant, nous avons pu glaner quelques informations sur le camp militaire de Thiaroye qui semble être lié au cimetière. Dans un article rédigé par F. Croset, l'on apprend que : « *Le traité de concession signé entre les autorités françaises et les habitants Lebou du village qui permet la construction du camp date de 1905* » (2018 : 4). Ce document décrit ce camp dédié à l'accueil des tirailleurs, comme étant l'un des plus grands de l'Afrique de l'Ouest à cette époque.

Cependant, deux interrogations majeures subsistent. Quand le cimetière a-t-il été réellement érigé ? Quelles étaient ses limites et sa situation géographique ? Ces questions, pour l'heure sans réponses, ne permettent pas de connaître avec précision l'histoire de ce cimetière avant les événements tragiques de 1944.

Au début des années 1981, un document des archives (D1S1) évoque la réfection du cimetière à travers des activités comme « *la reprise des fissures y comprises les croix et réfection de la clôture de séparation avec le cimetière civil* » (Document d'Archives D1S1). Ces informations indiquent que ce lieu était entretenu par la France jusqu'à une date récente. Il comportait deux parties où étaient enterrés des civils et des militaires séparées par une clôture. La séparation ainsi que les croix ne sont plus visibles sur le cimetière.

Présentement, celui-ci s'étend sur une superficie de 5174 m², avec un tiers de son espace occupé par 202 stèles funéraires anonymes. Sur le plan de la répartition spatiale des sépultures, trois ensembles distincts ont été identifiés. Le premier, désigné sous l'appellation « lot 1 », est situé à l'ouest du site et regroupe 34 tombes. Elles seraient, d'après les témoignages, celles de tirailleurs morts des suites de leurs blessures consécutives au massacre de Thiaroye. Ce premier lot est séparé du second ensemble, le « lot 2 », par une esplanade d'une largeur de 5,30 m et comprenant

84 tombes. Le dernier ensemble, « lot 3 », composé de 84 tombes, est situé à l’ouest du site (Figure 1 et Figure 2).

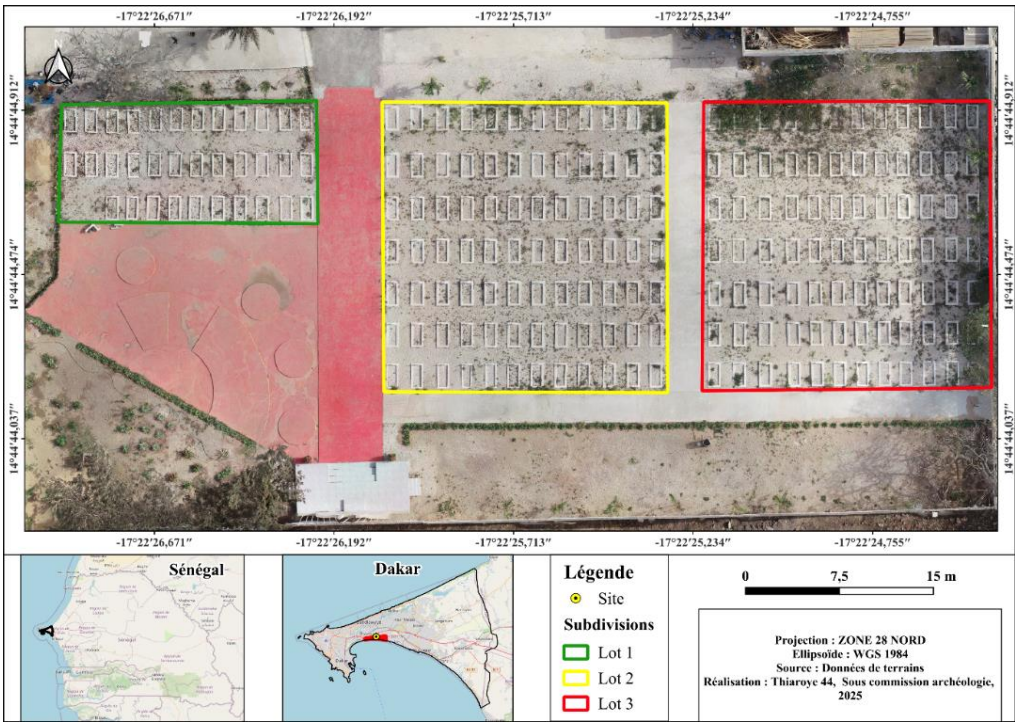


Figure 1 : Présentation du cimetière militaire de Thiaroye

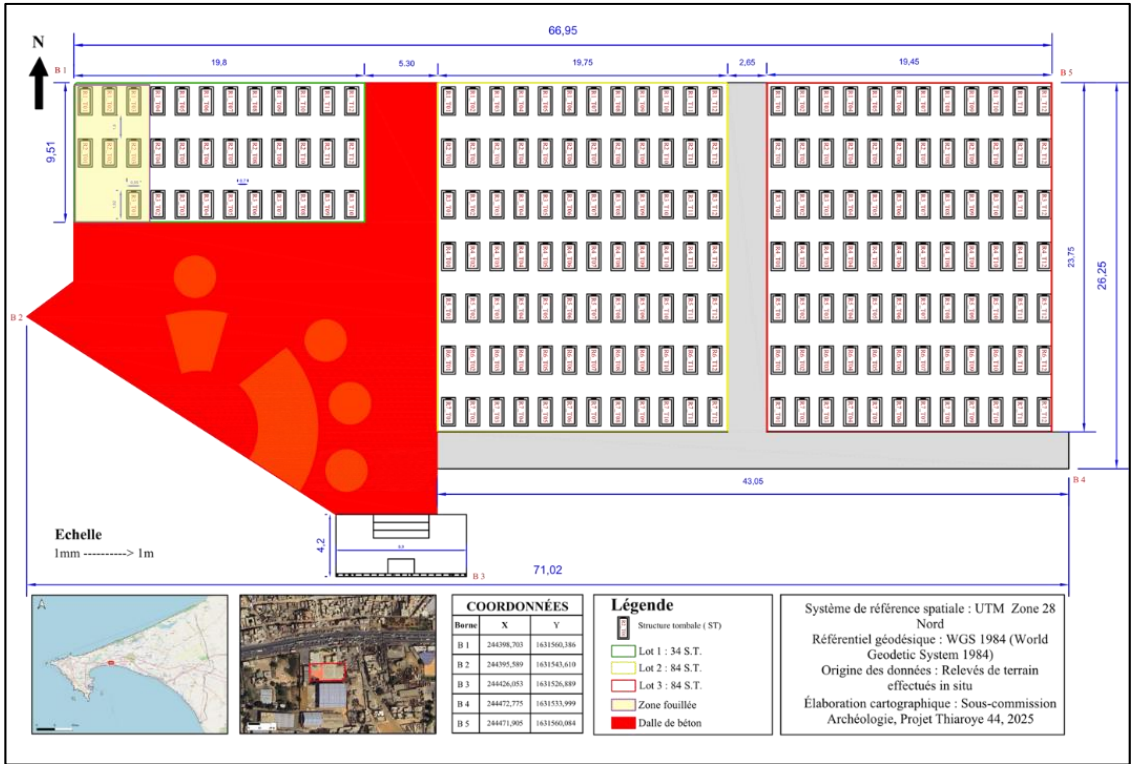


Figure 2 : Plan du cimetière militaire de Thiaroye

3. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Avant de présenter les méthodes de recherche adoptées, il convient de définir quelques termes essentiels à la compréhension de nos éléments de langage spécialisé.

3.1. Définition de quelques concepts applicables au site

Cénotaphe : tombeau vide élevé à la mémoire d'un mort, généralement illustre ou représentatif, qui a été enterré ailleurs ou qui n'a pas reçu de sépulture (<https://www.cnrtl.fr/definition/c%C3%A9notaphe>).

Cercueil : contenant mobile du corps, en bois, dont les éléments (côtés, fond, couvercle) sont rendus solidaires par des clous ou des cornières métalliques. Le cercueil peut également avoir été assemblé "bois sur bois " (chevillage, etc.), mais il est très rare de pouvoir le démontrer archéologiquement. Un cercueil dont l'assemblage fixe ne pourrait être prouvé, serait inclus dans la catégorie des **coffrages de bois** (Colardelle 1996, p. 306).

Fosse commune ou collective : longue tranchée creusée dans un cimetière, où l'on enterre ceux qui ne disposent pas de sépulture particulière (<https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/fosse>).

Fosse en pleine terre : sépulture directement pratiquée dans une fosse creusée dans le substrat, sans autre contenant. La fosse en pleine terre peut être individuelle, double, collective ou commune (Colardelle 1996, p. 307).

Inhumation primaire : aussi nommée inhumation définitive, elle est le dépôt d'un cadavre ou d'une portion de cadavre réalisé alors que les éléments du squelette conservent encore la totalité de leurs connexions anatomiques. Le corps garde la position qui lui fut donnée après la mort (Camps 2001, Márton 2021, p. 17).

Inhumation secondaire : est « le dépôt de restes réalisé lorsque les éléments du squelette ont partiellement ou totalement perdu leurs connexions anatomiques » (Márton 2021, p. 17).

Inhumation : Type de dépôt qui consiste à enfouir le corps en terre, parfois protégé par un contenant plus ou moins périssable (linceul ou cercueil). D'une manière générale, « l'endroit où le corps a été déposé et où il a commencé à se décomposer prend généralement le nom de dépôt primaire et de sépulture primaire si c'est l'endroit définitif » (Valentin et Sand 2001).

Sépulture : du point de vue archéologique, la sépulture se définit comme étant « *le lieu où ont été déposés les restes d'un ou plusieurs défunts, et où il subsiste suffisamment d'indices pour que l'archéologue puisse déceler dans ce dépôt la volonté d'accomplir un geste funéraire* » (Leclerc et Tarrête 1988, pp. 1002-1003).

Tombe : englobe à la fois la sépulture et les différents aménagements funéraires dans lesquels elle s'inscrit : réceptacle destiné à accueillir les restes du ou des défunts (qu'il s'agisse d'une fosse plus ou moins aménagée, d'une cuve de pierre, de terre cuite ou de plomb, d'un cercueil en bois, ou encore d'un vase en céramique par exemple) et d'éventuels aménagements de surface (monument, stèle, tube à libation faisant le lien avec le réceptacle, etc.) (Nouvel, B. et al, 2023, p.26).

3.2. Le sondage

La méthode de sondage privilégiée est l'ouverture de tranchées transversales (**Figure 3**). Ce choix est dicté par le fait qu'il fallait, d'une part, maximiser le nombre de tombes investiguées dans le court délai accordé (10 jours) et, d'autre part, observer l'agencement vertical des couches. L'analyse du mode de construction des tombes pouvait également être faite avec cette technique.

À partir de ces appréciations, une surface d'environ 19 m² (5.15 x 3.67) et incluant un total 6 tombes matérialisées par des stèles a été délimitée à l'aide de piquets en fer et de cordeaux. Cette aire a ensuite été subdivisée en quatre (4) principaux carrés A, B, C et D référencés selon un système de coordonnées locales dont le point de référencement est situé sur une branche du baobab contigu au lot 1 (**Figure 4**). La nature des découvertes a conduit à une prorogation du délai d'exécution des fouilles (10 jours supplémentaires), mais aussi à une adaptation de la stratégie, avec une extension de la zone vers la partie sud : sondage E. Entre la zone d'extension et celle de la fouille initiale, une berne d'environ 1m n'a pas été fouillée pour stabiliser les parois très fragiles (sédiment très sableux). Cette extension a porté le nombre de tombes à 7 et la superficie fouillée à 40 m². Rappelons que la zone d'extension ne comprend qu'une tombe avec stèle.



Figure 3 : Délimitations du Lot 1



Figure 4 : Vue de la tranchée du sondage A du lot 1

Le gravier calcaireux couvrant la surface a été enlevé manuellement à l'aide de truelles et de pelles. La fouille s'est ensuite poursuivie avec un dégagement progressif des différentes couches sédimentaires par passes fines, et en suivant les interfaces naturelles du sol (fouille stratigraphique). Chaque unité stratigraphique (US) a été enregistrée individuellement et documentée par une fiche prenant en considération la nature du sédiment (Ahn Soil Texture), la couleur du sol (Munsell Color), ainsi que la présence/absence d'élément de bioturbation. Les divers objets trouvés lors des excavations ont été photographiés, enregistrés (coordonnées X, Y, Z), avant prélèvement et conditionnement dans des sachets plastiques étiquetés et des sacs en tissu. Tout au long des opérations, des relevés sont dessinés à l'échelle 1/100, des photographies ont été prises pour documenter la fouille. L'utilisation d'un drone a permis les prises de vue d'ensemble de la zone fouillée.

La fouille a été menée dans un souci de préservation de l'intégrité physique des sépultures mises au jour. En effet, les structures funéraires ont été dégagées avec précaution et les ossements humains laissés sur place. En outre, des masques et des gants ont été portés par les fouilleurs pour éviter toute contamination du matériel génétique des restes osseux. L'ensemble des sédiments issus du décapage a été tamisé à sec à l'aide d'un tamis à fine maille (0,5cm) afin de récupérer tout petit objet associé aux sépultures (**Figure 5**).

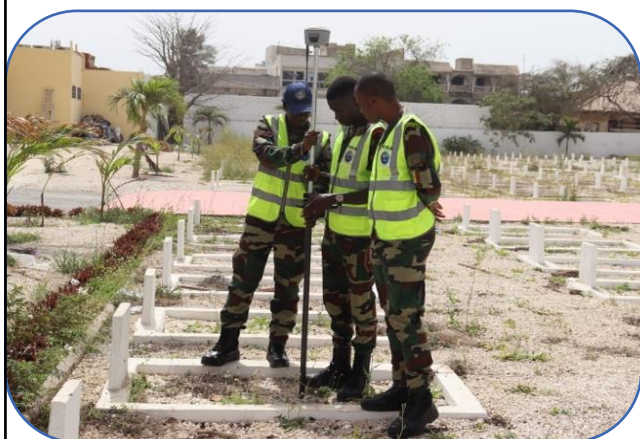
Les diverses données collectées ont été insérées dans une base de données. En dehors de la documentation photographique, la photogrammétrie a été appliquée pour l'élaboration de modèles 3D. Un drone a été également utilisé par les experts en archéomatique (géomatique appliquée à l'archéologie) pour la prise d'images en altitude et le géoréférencement.



a-Prise des mesures



b-équipements des fouilleurs



c-Géoreférencement



d-Tamisage (1mm)



e-Fouille à la truelle



f-survol de drone

Figure 5 : Méthodologie de fouille et équipement utilisé

4. RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

4.1. Tombes et inhumations

Les sept tombes de vérification ne présentent pas des profils uniformes ; bien qu'en surface, chacune d'elle est composée d'une stèle verticale en béton moulé anonyme et d'un cadre rectangulaire en maçonnerie recouvert d'une moulure en ciment.

Les briques ayant servi à la construction de ces structures tombales présentent une certaine dichotomie. La confection des structures tombales de la rangée 1 a été faite avec des briques pleines en ciment (**Figure 6a**), alors que les tombes des rangées 2 et 3 sont construites avec des briques creuses en terre cuite rouge présentant des rainures (**Figure 6b**).

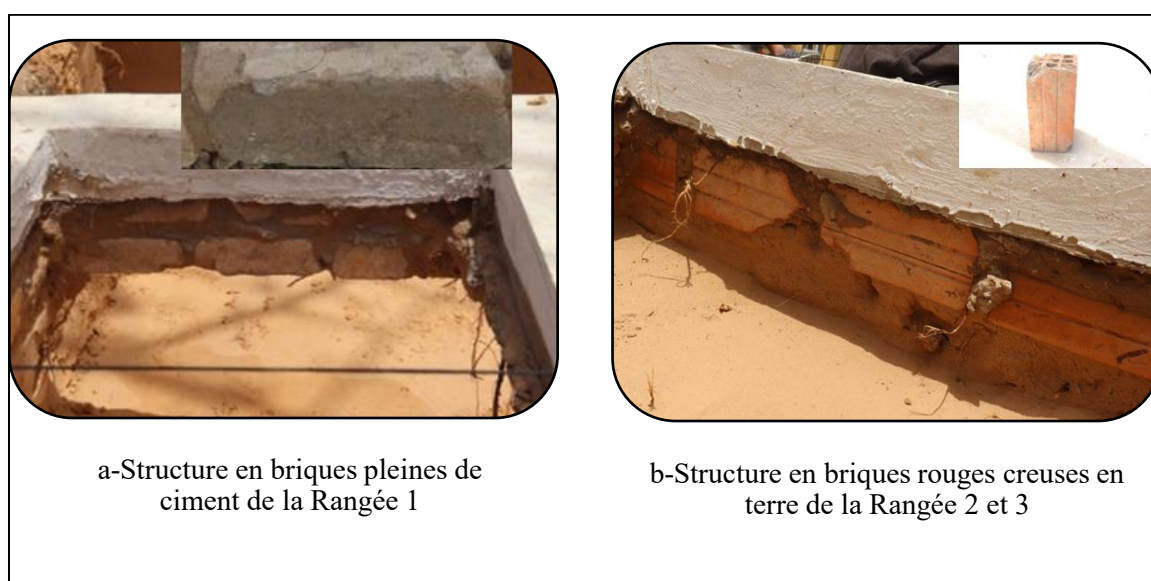


Figure 6 : structures des tombes des deux premières rangées

Ces tombes renferment chacune une inhumation et donc ne sont pas des cénotaphes. Cependant, elles sont postérieures aux inhumations. Il a systématiquement été observé une incohérence entre la position de la structure tombale et l'emplacement des squelettes. En profondeur, les corps n'ont jamais une position centrale dans le rectangle défini par la maçonnerie matérialisant la tombe. Les squelettes sont localisés, soit à quelques centimètres, soit sous l'une des longueurs (droite ou gauche) de la structure en maçonnerie. Il s'y ajoute que les stèles qui indiquent, en principe, l'orientation de la tête ne reflètent pas cette réalité. C'est le cas de l'individu 1 de la rangée 3 orienté dans le sens contraire de la stèle et en dehors de la limite de la tombe qui lui est dédié (**Figure 7**).

NB : Pour des raisons d'éthique et de respect de la dignité des défunts, nous ne présenterons que des images floutées et des illustrations (croquis) faites à partir des photographies prises *in situ* et tout au long des recherches. Nous attestons que toutes les illustrations utilisées dans le présent rapport sont fidèles et reflètent la réalité des découvertes.

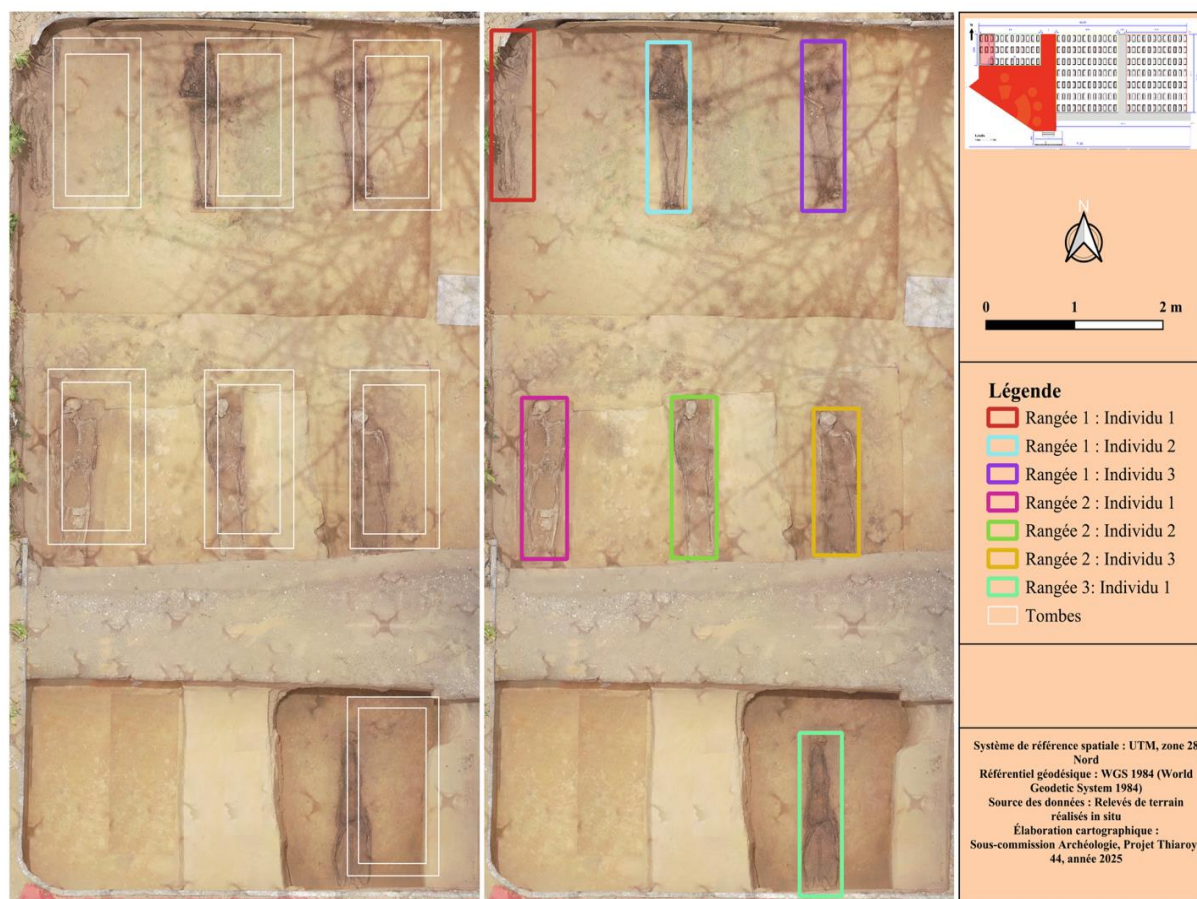


Figure 7 : Position des tombes et emplacement des individus

4.2. Modes d'inhumation

Dans ce lot 1, nous avons identifié des inhumations primaires dans des fosses rectangulaires. Les fouilles ont mis en évidence au moins deux (2) modalités d'inhumation, celle **en terre pleine** (Rangées 1 et 3) et l'autre **en cercueil**, plus exactement, en **coffrage de bois** (Rangée 2).

L'enterrement en terre pleine, identifié dans les rangées 1 et 3, est caractérisé par l'effondrement du squelette de manière latérale particulièrement marquée chez l'individu 3 de la rangée 1 (**Figure 8**). Dans les modes d'inhumation de ces deux rangées, les sédiments, recouvrant directement le squelette, sont caractérisés par une coloration noirâtre particulièrement foncée. On a noté également la présence d'une viscosité qui rendait la fouille difficile.

Dans la rangée 2, caractérisée par des inhumations en coffrage de bois, le contact s'est fait après un effondrement de la structure ; alors que le processus de décomposition était probablement déjà bien avancé.

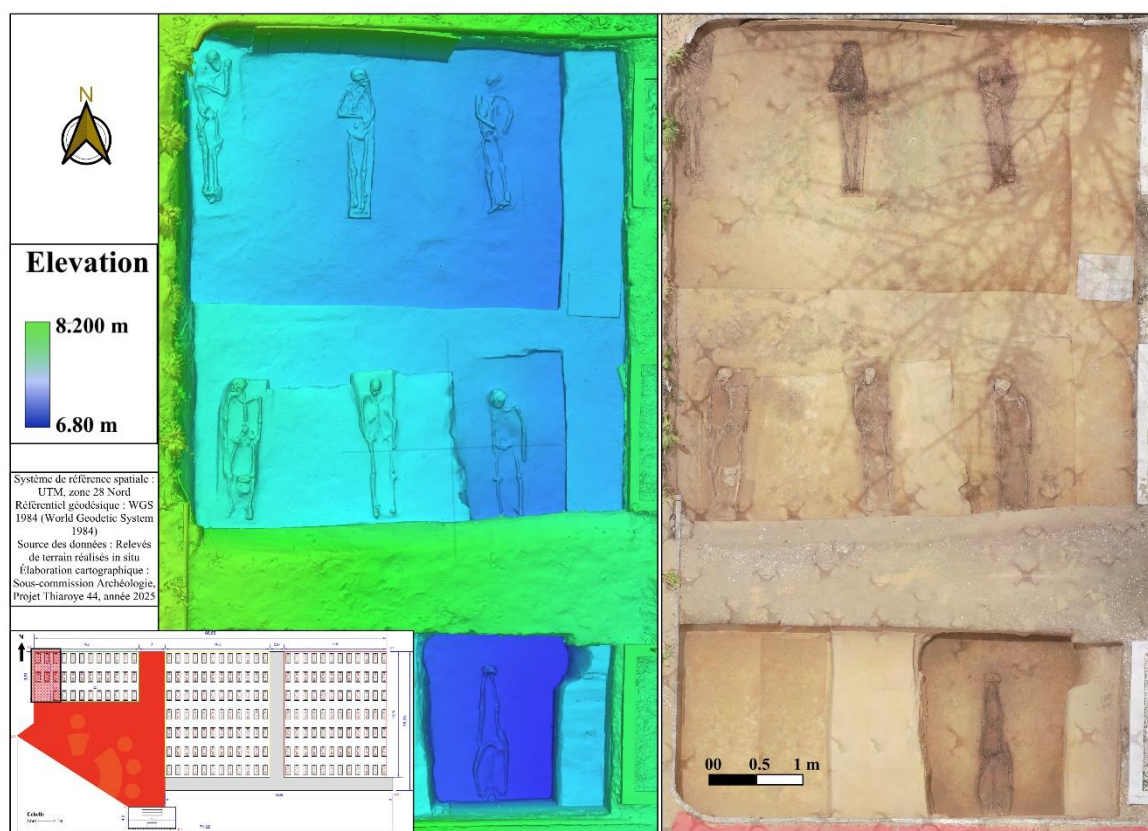


Figure 8 : modes d'inhumation et profondeur des différents squelettes

La répartition spatiale des corps montre une organisation relativement homogène. Les 7 squelettes sont généralement bien conservés (état relatif pour l'individu 1 de la rangée 1), avec un maintien des connections anatomiques surtout pour les membres supérieurs et inférieurs. Les individus sont déposés en rangées parallèles, avec une orientation nord-sud, à l'exception du troisième individu de la rangée 3 (sondage E) qui est orienté sud-nord (**Figure 9**).



Figure 9 : disposition d'ensemble des tombes du lot 1

En ce qui concerne les dispositions, **les corps** sont systématiquement positionnés en décubitus dorsal. Les membres supérieurs sont étendus parallèlement au long du corps chez tous les individus de la rangée 2 et 3; alors que pour la rangée 1, l'un des bras est systématiquement replié et la main posée sur le torse, alors que l'autre bras est légèrement fléchi ou disposé parallèlement le long du corps.

Les faces sont diversement orientées. Certaines sont tournées vers l'est (individu 2 de la rangée 1), d'autres sont positionnées à l'ouest (individus 1 et 3 de la rangée 2). L'individu 2 de la rangée 2 et l'individu 1 de la rangée 3 ont la face en haut.

Les **membres inférieurs** sont quant à eux rapprochés pour les rangées 1 et 3. Dans la rangée 2, les jambes des individus sont légèrement écartées.

4.2.1. Rangée 1

Elle est composée des trois tombes situées au nord du lot 1, à proximité du baobab. Elle est caractérisée par la présence de trois sépultures en terre pleine qui présentent une certaine homogénéité. Les corps étaient habillés, comme en atteste la présence des boutons au niveau du torse et du bassin ; mais aussi des restes de chaussure (brodequins) matérialisés par des clous de talon et des crochets de laçage. Cependant, chaque sépulture présente une spécificité.

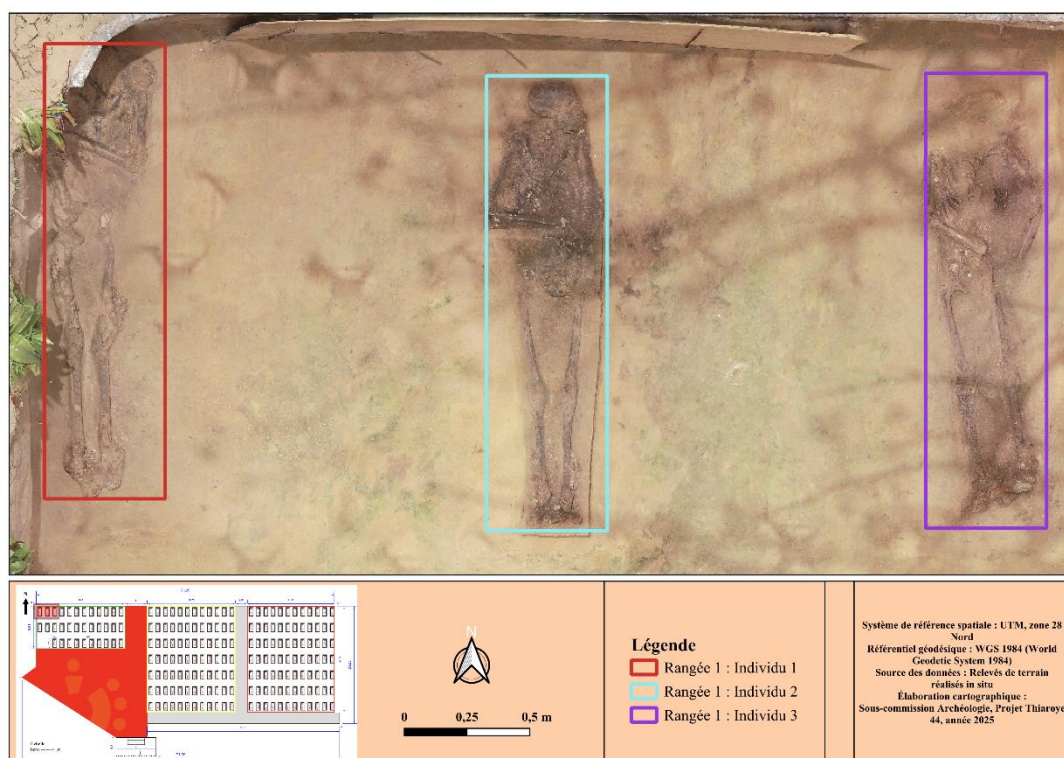


Figure 10: Répartition spatiale des sépultures de la Rangée 1

4.2.1.1. Individu 1

Ce squelette est très mal conservé, car sa partie droite se trouve en dehors des limites de la zone réservée aux tombes (**Figure 11**). D'une taille d'environ 1m80, il est en décubitus dorsal nord-sud (position du corps au repos lorsqu'il est allongé sur le dos). Sa face est légèrement inclinée vers l'est. Sa main droite est tendue le long du corps, celle de gauche repliée sur la poitrine avec les jambes allongées et rapprochées.

Sur cet individu, des boutons en cuivre ont été trouvés au niveau de la poitrine. Il s'agit de boutons à tige (parfois mal conservés) dont les diamètres sont compris entre 16 et 23mm. Les motifs identifiables sont susceptibles de renseigner sur le régiment d'appartenance (**Figure 12**). Aux pieds des individus, des fragments de métal (de formes circulaires à subcirculaire) correspondant au fer à talon de chaussures (brodequins) sont présents.

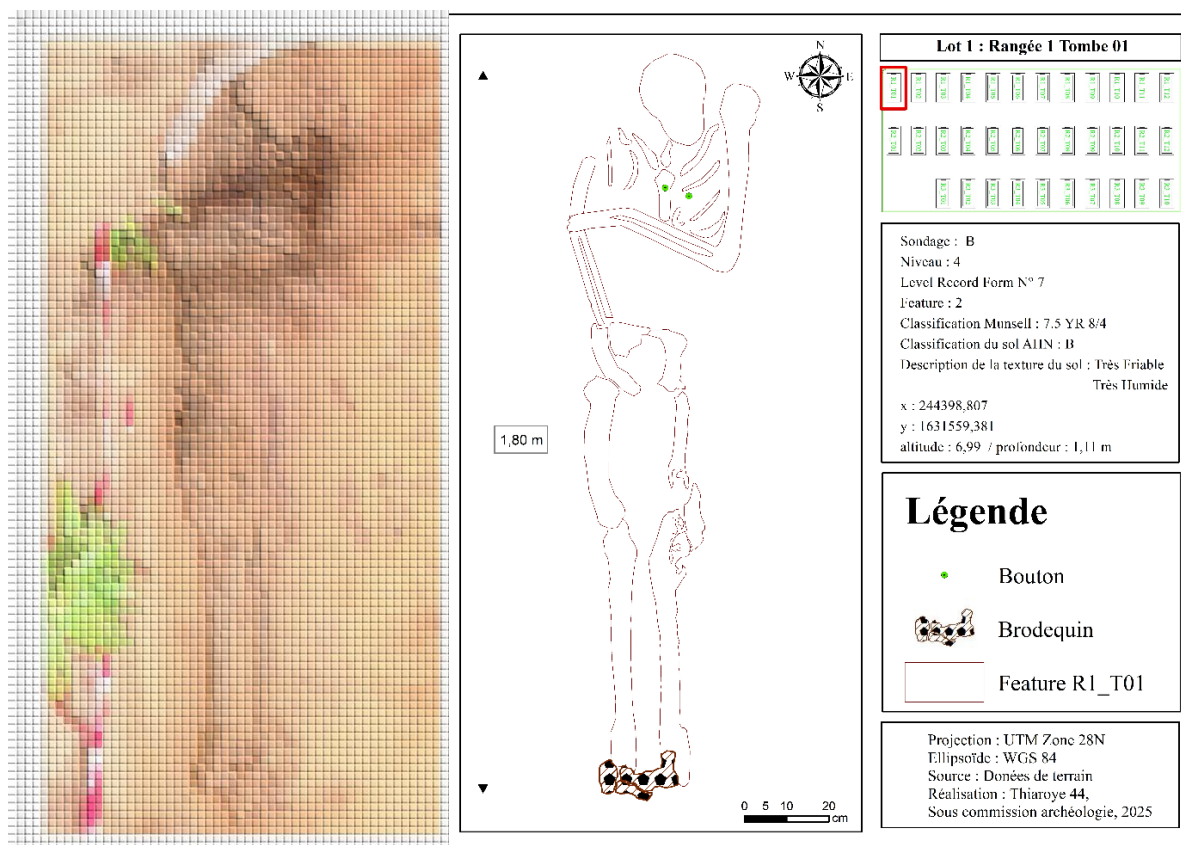


Figure 11 : Mode d'inhumation et objets associés à l'individu 1 de la Rangée 1



Figure 12 : Boutons en cuivre

4.2.1.2. Individu 2

D'une taille d'environ 1.80 m, il est en décubitus dorsal orienté nord-sud (**Figure 13**). Sa face est orientée vers l'est. Sa main droite est sur le prolongement du corps, tandis que la gauche est repliée sur la poitrine. Ses jambes sont allongées et serrées.

Cet individu a cinq boutons en plastique au niveau de la poitrine (**Figure 14**) Les quatre (4) sont localisés au niveau de la colonne cervicale délimitant une forme quadrangulaire. Au niveau de ses pieds, on note encore la présence d'une partie métallique provenant d'un talon de brodequin (**Figure 15**). On note aussi la présence d'un anneau en cuivre au niveau du prolongement de son bras gauche (**Figure 16**).

Cet individu a la particularité d'avoir des restes de chaînes de fer au bas des tibias gauche et droit.

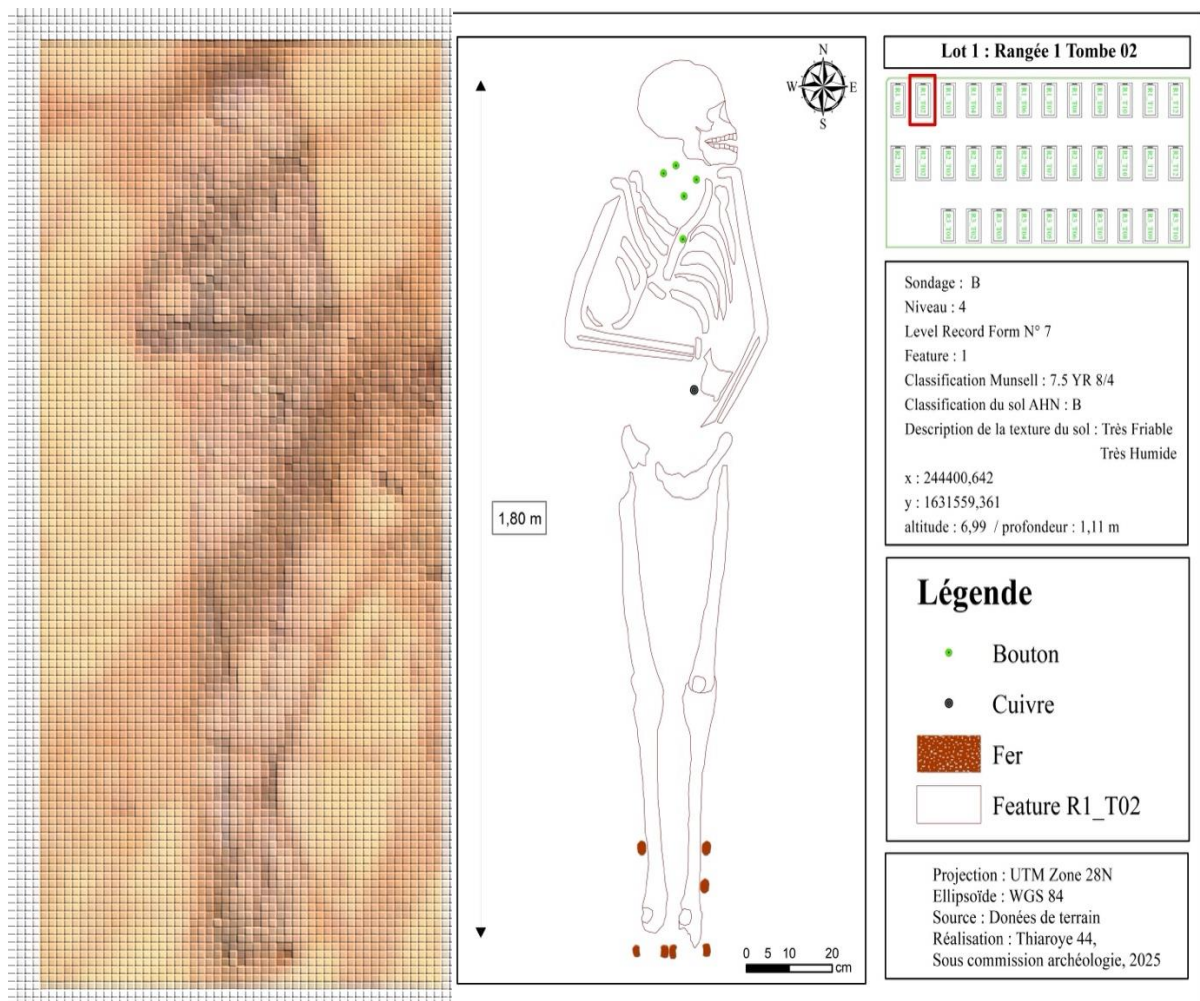


Figure 13 : mode d'inhumation et objets associés à l'individu 2 de la Rangée 1



Figure 14 : Boutons en plastique de l'individu 2 de la rangée 1



Figure 15 : Quelques restes de talon de brodequin de l'individu 2 de la Rangée 1



Figure 16 : anneau en cuivre de l'individu 2 de la rangée 1

4.2.1.3. Individu 3

D'une taille d'environ 1.74m, il est en décubitus dorsal nord-sud. Ses mains sont repliées au niveau du bassin. Il est surtout caractérisé par une **absence de son crâne** et sa partie gauche est dépourvue de côtes. La moitié de sa colonne vertébrale est absente. Une dent détachée et isolée du corps a été mise au jour (**Figure 17**).

Une balle a été localisée au niveau du côté gauche de sa poitrine (Figure 18**).**

. À l'instar de l'individu 1, on note la présence de boutons à tige en cuivre au niveau de sa poitrine. Pour ce cas, leur état de conservation ne permet pas pour l'heure de déterminer la présence de motifs décoratifs ou d'inscription particulière. Des pattes de collet, signes d'appartenance à un

régiment, ont été aussi prélevés au niveau de sa clavicule gauche (**Figure 19**) ainsi qu'un petit anneau en filigrane (élément constitutif d'une médaille) (**Figure 20**).

Au niveau de ses pieds, on note encore la présence des clous de talons et fragments de fer plat de brodequins. Ces clous sont généralement disposés en rangs réguliers ou en motifs circulaires selon le modèle.

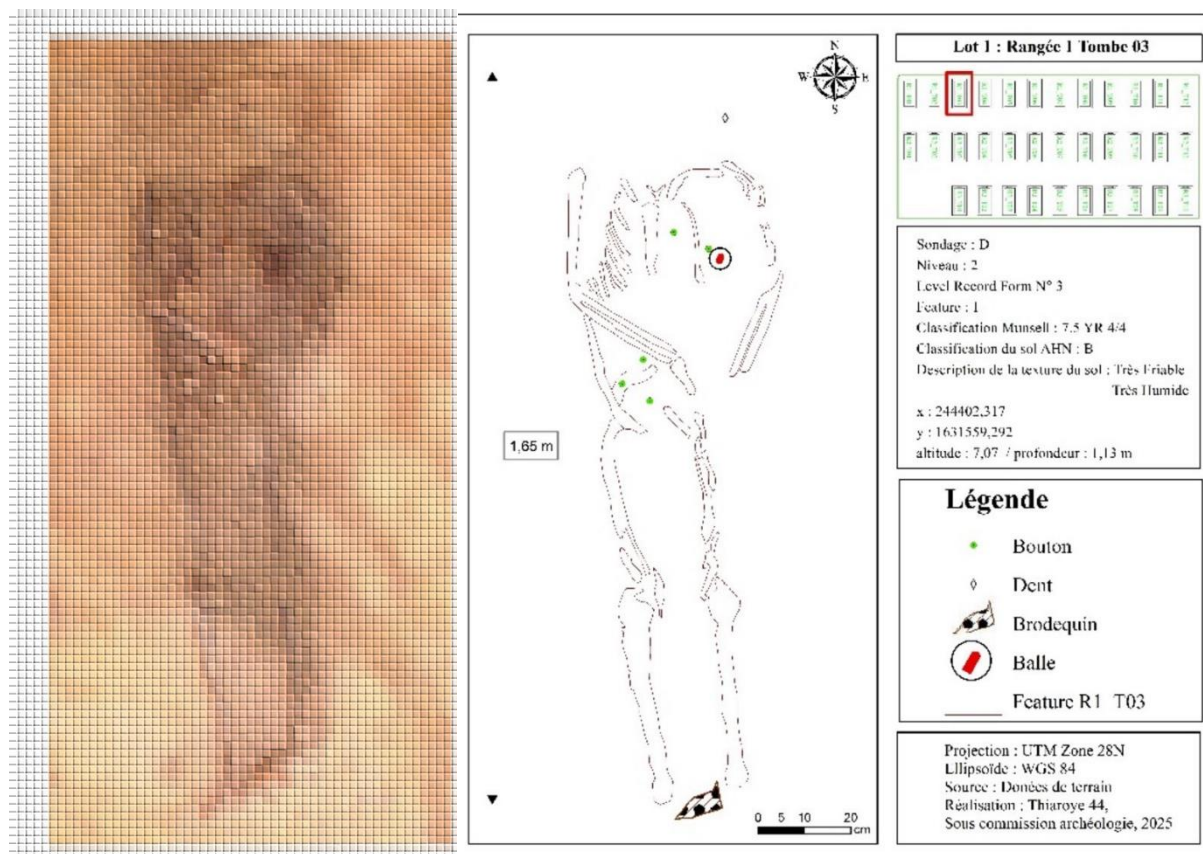


Figure 17: Mode d'inhumation et objets associés à l'individu 3 de la Rangée 1

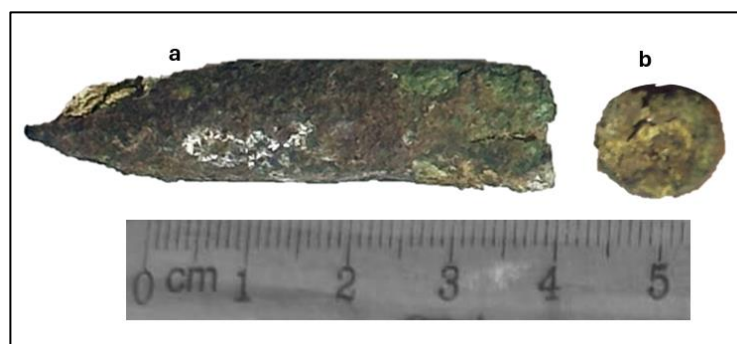


Figure 18 : Balle trouvée sur le côté gauche de l'individu 3 de la rangée 1
(a : vue longitudinale et b : culot)



Figure 19 : Pattes de collet, signe d'appartenance à un régiment



Figure 20: élément constitutif de médaille

4.2.2. Rangée 2

Elle est composée des trois tombes situées au milieu du lot 1 (**Figure 21**). Elle est caractérisée par la présence de trois sépultures en **coffrage de bois**, comme en atteste **la présence des clous** (**Figure 22**). Ils sont retrouvés autour des sépultures avec une disposition (**schéma rectangulaire**) rappelant la forme du coffrage de bois utilisé pour l'assemblage (le bois étant biodégradable n'a pas résisté à l'usure du temps). Ils présentent une tête et une tige d'une longueur de 10 cm et d'un diamètre d'un (1) cm (**Figure 23**).

La mise en bière des corps (étape où le corps du défunt est placé dans un coffrage de bois) est aussi corroborée par des observations taphonomiques, telle que la disposition des restes humains comme les bras plaqués le long du torse et les jambes bien parallèles, suggérant une contenance rigide, ou un maintien initial du corps dans un espace confiné. Des tâches noirâtres observées le long des parois, délimitant le volume de sédiment correspondant à l'emplacement du squelette, sont probablement liées à la décomposition du bois ayant servi à la confection des coffrages (**Figure 24**).

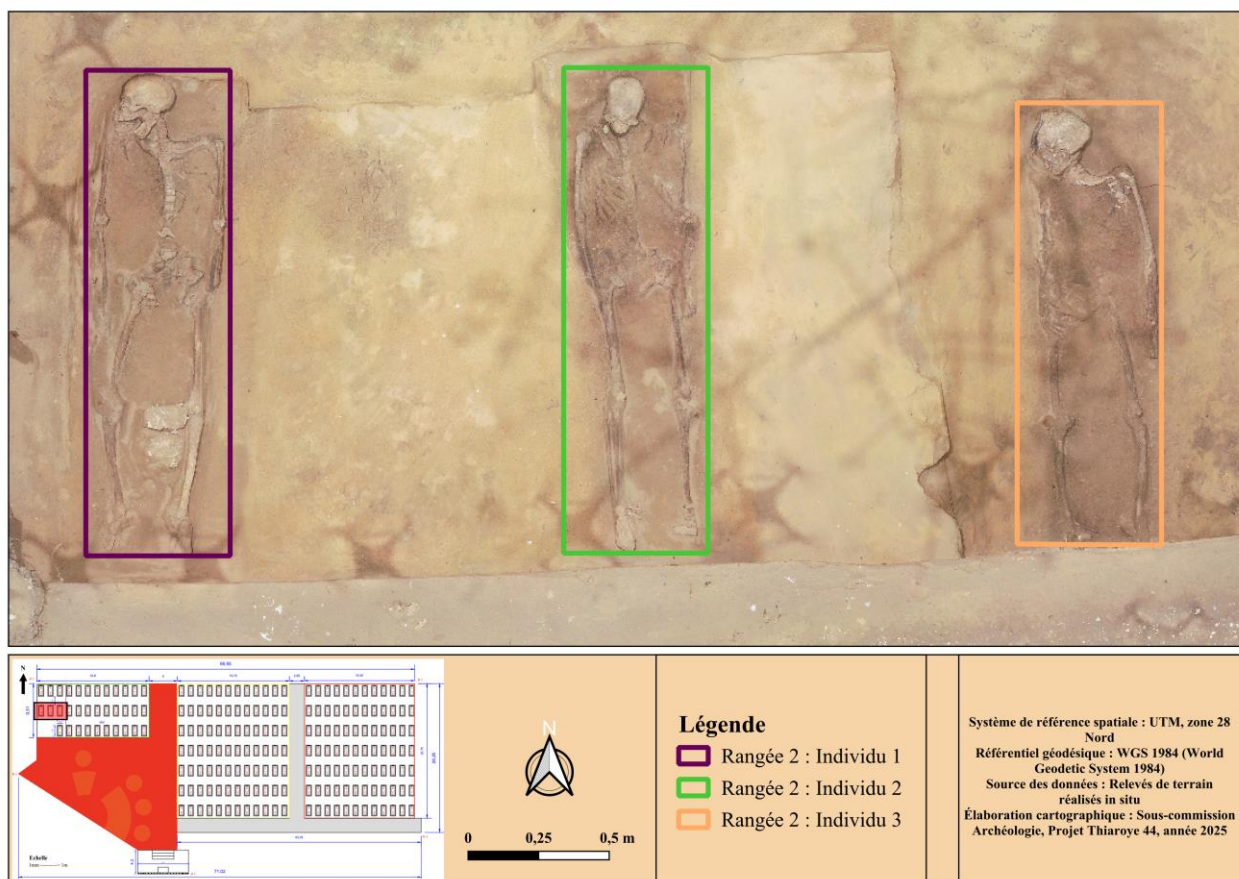


Figure 21 : Répartition spatiale des sépultures de la rangée 2



Figure 22 : Concentration de clous dans le coin nord-est



Figure 23 : Nature des clous de la Rangée 2



Figure 24 : Tâches noirâtres (plan et profil) et clous sur la sépulture 2 de la rangée 2

4.2.2.1. Individu 1

D'une taille d'environ 1,80m, cet individu est en décubitus dorsal nord-sud (**Figure 25**). Sa bouche est grandement ouverte. Ses mains sont allongées le long du corps et ses jambes sont écartées, avec un léger plissement de la droite. On note une absence complète des côtes, des doigts et orteils. Les autres parties sont relativement bien conservées.

Lot 1 : Rangée 2 Tombe 01

Feature	x	y	altitude
R2_T01	244399	123	92
Skeleton	244399	123	92
Fragment of copper	244399	123	92

Sondage : C
 Niveau : 3
 Level Record Form N° 6
 Feature : 4
 Classification Munsell : 7.5YR 7/4
 Classification du sol AHN : B
 Description de la texture du sol : Très Friable
 Humide

x : 244399,123
 y : 1631555,869
 altitude : 7,18 / profondeur : 92 cm

Légende

- Épingle
- Cuivre
- Fragment de cuivre
- Matière non identifiée
- Feature R2_T01

Projection : UTM Zone 28N
 Ellipsoïde : WGS 84
 Source : Données de terrain
 Réalisation : Thiaroye 44,
 Sous commission archéologie, 2025

4.2.2.2. Individu 2

28

Lot 1 : Rangée 2 Tombe 02

X	Y	Altitude	Profondeur
244400.618	1631555.853	7.18	92 cm

Sondage : C
Niveau : 3
Level Record Form N° 7
Feature : 5
Classification Munsell : 7.5YR 7/4
Classification du sol AHN : B
Description de la texture du sol : Très Friable Humide

x : 244400.618
y : 1631555.853
altitude : 7,18 / profondeur : 92 cm

Légende

- Cuivre
- Clou
- Racine
- Feature R2_T02

Projection : UTM Zone 28N
Ellipsoïde : WGS 84
Source : Données de terrain
Réalisation : Thiaroye 44,
Sous commission archéologie, 2025

A photograph showing four corroded metal rings arranged in a 2x2 grid on a blue background. The top-left ring is heavily rusted and dark brown. The top-right ring is greenish and shows some corrosion. The bottom-left ring is greenish and appears less corroded. The bottom-right ring is heavily corroded with a light brown, flaky surface. A 1cm scale bar is visible at the bottom center.

29

4.2.2.3. Individu 3

Il est le plus petit des individus, avec une taille d'environ 1.65m (**Figure 29**). Il a un décubitus dorsal nord-sud. Sa face est orientée vers l'ouest. Ses mains sont allongées le long du corps et les jambes droites. Il est caractérisé par un tronc presque vide (absence de la colonne vertébrale, des côtes, d'une partie de la clavicule et du bassin).

Les clous matérialisant le coffrage de bois sont également présents. Un anneau de cuivre au niveau des phalanges de la main gauche a été observé.

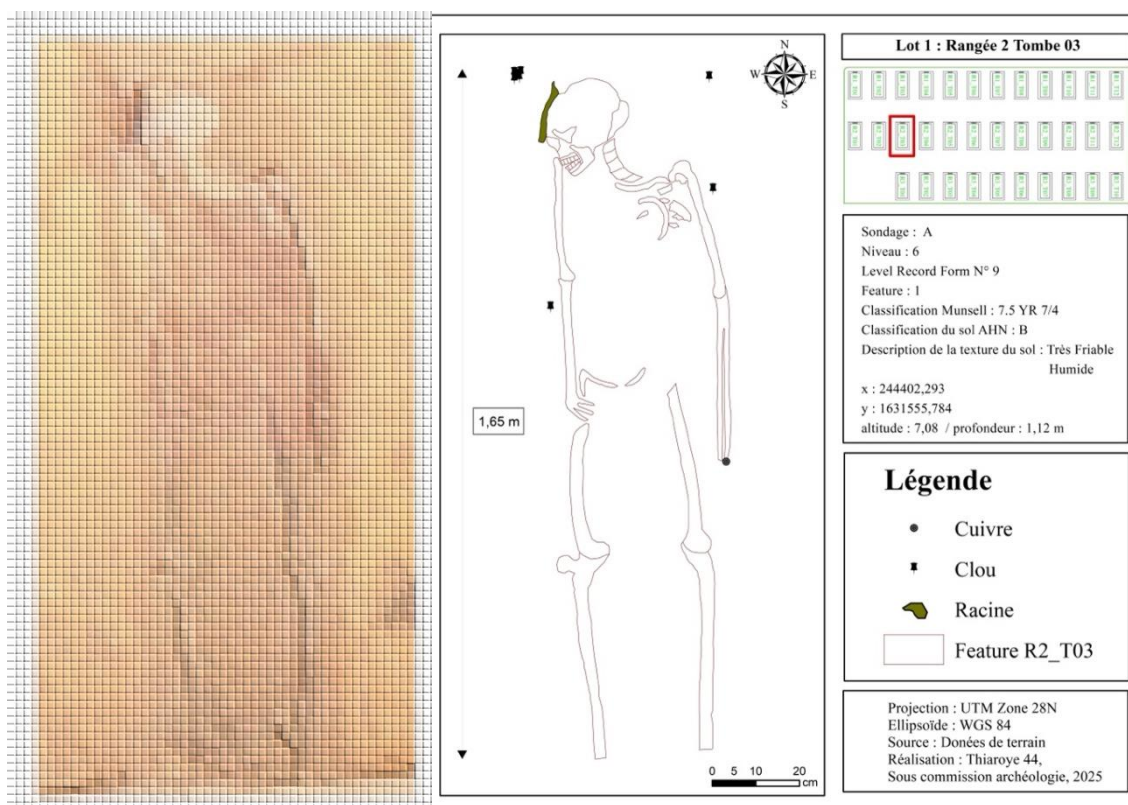


Figure 29 : Mode d'inhumation et objets associés à l'individu 3 de la Rangée 2

4.2.3. Rangée 3

Cette rangée est composée d'une seule tombe, avec un seul individu. La particularité de celle-ci est liée au fait que la stèle est à l'opposé de la tête. Cette dernière dépasse la tombe.

4.2.3.1. Individu 1

Mesurant environ 1,70 m (**Figure 30**), il est enterré en terre pleine, dans une fosse quadrangulaire, analogue à celle notée dans la Rangée 1. Il est en décubitus dorsal sud-nord (opposé par rapport

aux autres). Sa face est orientée vers le haut, sa main gauche est repliée au niveau du bassin et celle de droite tendue. Son tronc est presque vide, avec juste la moitié de la colonne vertébrale. Aucun objet ne lui est associé.

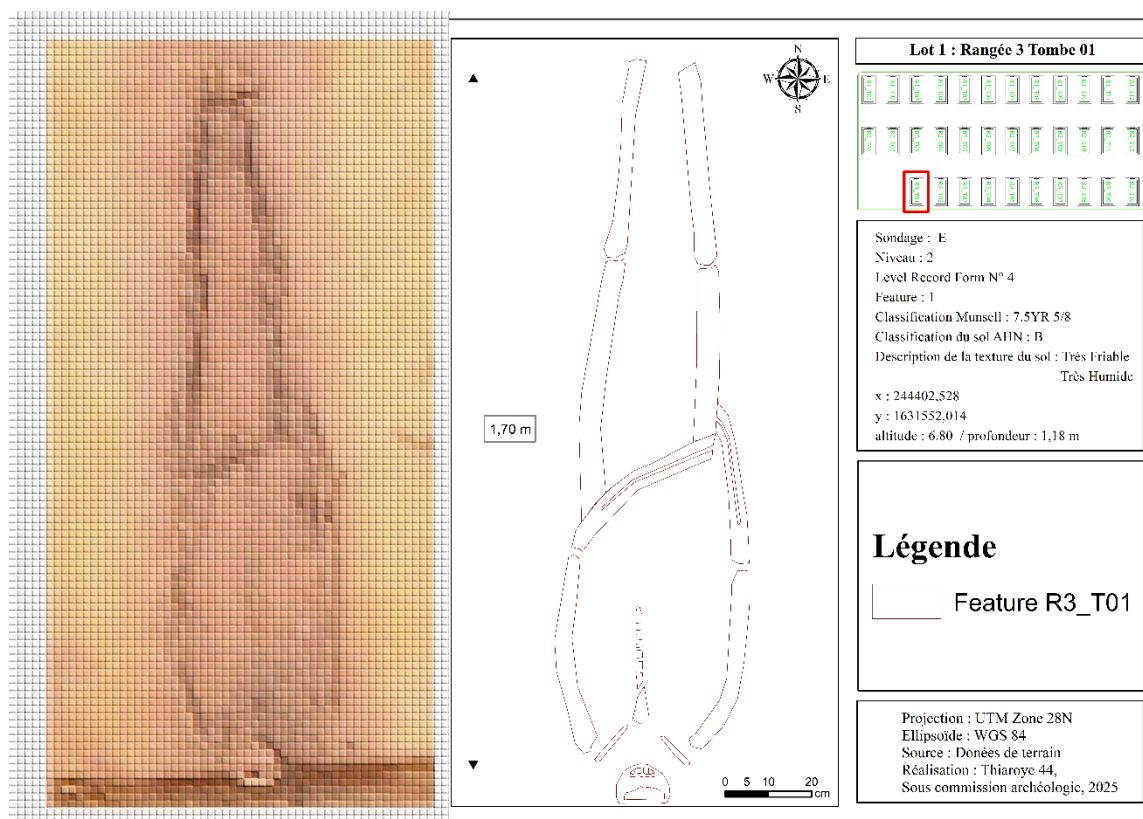


Figure 30 : Mode d'inhumation de l'individu 1 de la Rangée 3

Le tableau ci-dessous montre les différentes informations livrées par chaque rangée du Lot 1 sondé.

Rangée 1

Rangée /N° Squelette Sondage	Orientation du corps et position des membres	Position de la face	Type de Brique en surface	Type de sépulture	Traces de violence	Contenus de la sépulture	Observations
R. 1/ Sq. 1 Sond. B	• Décubitus dorsal nord-sud. • Main droite le long du corps • Main gauche repliée sur le torse. • Jambes allongées et rapprochées. • Taille : environ 1.80 m	• Légèrement inclinée vers l'est	• Briques en ciment	• Fosse, inhumation en pleine terre.	• Moitié du corp encore sous la paroi	• Boutons de chemise • Partie métallique de semelle de brodequin	• Squelette très mal conservé • Partie droite en dehors des limites de la zone réservée aux inhumations.
R. 1/ Sq. 2 Sond. B	• Décubitus dorsal nord-sud • Main droite repliée sur le ventre • Main gauche repliée sur le bassin • Jambes allongées et rapprochées • Taille : environ 1.80 m	• La face est tournée vers l'est	• Briques en ciment	• Fosse, inhumation en pleine terre.	• Plaques de fer au bas des tibias gauche et droit, peut-être des restes de bracelets de chaînes au pied	• Boutons de chemise • Partie métallique de semelle de brodequin • Anneau	• Squelette dont les côtes sont mal conservées et qui pourrait avoir été lié avec des chaînes
R. 1/ Sq. 3 Sond. D	• Décubitus dorsal nord-sud • Mains repliées au niveau du bassin. • Taille : environ 1.74 m	• Ne s'applique pas, absence de tête	• Briques en ciment	• Fosse, inhumation en pleine terre.	• Absence de la majeure partie du crâne (quelques fragments de se retrouvent à quelques centimètres éparpillés sur le sol • Balle au niveau de la poitrine	• Boutons au niveau de la colonne vertébrale • Partie métallique de semelle de brodequin	• Cet individu ne possède qu'un fragment de calotte crânienne (frontal) • Les côtes sont mal conservées • Une dent se trouve

Rangée 2

Rangée /N° Squelette Sondage	• Orientation du corps et position des membres	• Position de la face	• Type de Brique en surface	• Type de sépulture	• Traces de violence	• Contenus de la sépulture	• Observations
R. 2/ Sq. 1 Sond. C	• Décubitus dorsal nord-sud • Mains le long du corps • Jambes allongées avec la droite légèrement repliée	• Tête orientée à l'ouest, • Bouche ouverte	• Briques rouges creuses en terre cuite	• Présence d'un coffrage de bois matérialisé par des clous	• Pas de traces apparentes	• Objets en fer • Clous, • Tissus ou plastique (?) au niveau des pieds. • Épingle (broche ?) au niveau de la poitrine	• Squelette avec la bouche grandement ouverte, • En dehors des côtes, des doigts et des orteils, les autres parties sont bien préservées
R. 2/ Sq. 2 Sond. C	• Décubitus dorsal nord-sud • Mains le long du corps • Jambes allongées	• Face vers le haut légèrement orientée à l'ouest	• Briques rouges creuses en terre cuite	• Présence d'un coffrage de bois matérialisé par des clous	• Pas de traces apparentes	• Clous • Anneau au niveau de la main gauche	• Squelette dont les côtes sont mal conservées. • Le côté gauche semble en mauvais état également
R. 2/ Sq. 3 Sond. C	• Décubitus dorsal nord-sud, mains le long du corps. - Jambes allongées	• Face orientée à l'ouest	• Briques rouges creuses en terre cuite	• Présence d'un coffrage en bois matérialisé par des clous	• Pas de traces apparentes	• Clous	• Les côtes sont très mal conservées

Rangée 3

Rangée /N° Squelette Sondage	• Orientation du corps et position des membres	• Position de la face	• Type de Brique en surface	• Type de sépulture	• Traces de violence	• Contenus de la sépulture	• Observations
R. 3/ Sq. 1 Sond. E extension	• Décubitus dorsal sud-nord (opposé par rapport aux autres), main gauche replié au niveau du bassin, main droite le long du corps	• Tête dissimulée dans la paroi	• Briques rouges creuses en terre cuite	• Fosse quadrangulaire, mais pas de clous...	• Pas de traces apparentes	• Clous plus haut qui semble ne pas appartenir à cette sépulture (possible présence d'une autre sépulture dans la berne au nord)	• Squelette positionné sud-nord, côtes très mal conservées

5. INTERPRÉTATIONS PRÉLIMINAIRES

À l'issue des fouilles et analyses des vestiges récoltés, plusieurs interprétations préliminaires et hypothèses peuvent être proposées. Elles seront affinées lorsque des analyses complémentaires permettront de répondre plus clairement aux diverses interrogations. Il faut souligner que le lot 1 sondé ne concerne qu'une zone restreinte du cimetière, les résultats préliminaires ne portent donc que sur cet échantillon.

Pour rappel, l'objectif principal de ce travail était de vérifier la présence de corps sous les tombes et en lien avec les événements du massacre de Thiaroye en 1944. Les résultats acquis durant la fouille du lot 1 indique quelques éléments intéressants qui pourraient apporter un début de réponse aux questions de départ. Nous avons exhumé 7 squelettes disposés selon 3 rangées. Les données disponibles permettent les interprétations suivantes.

5.1. Dans le cimetière de Thiaroye, les tombes sont postérieures aux inhumations

Ce premier travail montre que **les tombes sont postérieures aux inhumations**. Plusieurs faits matériels le démontrent. La taille des tombes est irrégulière, avec une variation entre 1.86 et 1.93 m, une largeur de 1 m et une distance entre elles variant entre 68 et 73 cm. Au cours des fouilles, une différence de 50 cm de dépôt a été notée entre l'apparition des tâches noirâtres et les briques des tombes.

Il s'y ajoute que la nature des briques en ciment (pour la rangée 1) et rouges perforées (rangée 2 et 3) reflète des contextes d'édification différents. Les sépultures de la rangée 1 (briques pleines en ciment) sont plus profondes que celles des autres (briques rouges perforées). La différence notée avec ces matériaux d'édification des structures tombales pourrait traduire une volonté de distinguer les individus enterrés. **L'extension de la zone de fouille sur le lot 1 permettrait de déceler une volonté ou non cette distinction.**

Quoi qu'il en soit, la réalité de cette postériorité des tombes est corroborée par l'incohérence entre la position de la structure tombale et l'emplacement des individus (**Figure 31**). En profondeur, les corps n'ont jamais une position centrale dans le rectangle défini par la maçonnerie matérialisant la tombe. Les individus sont localisés, soit à quelques centimètres, soit sous l'une des longueurs (droite ou gauche) de la structure en maçonnerie.

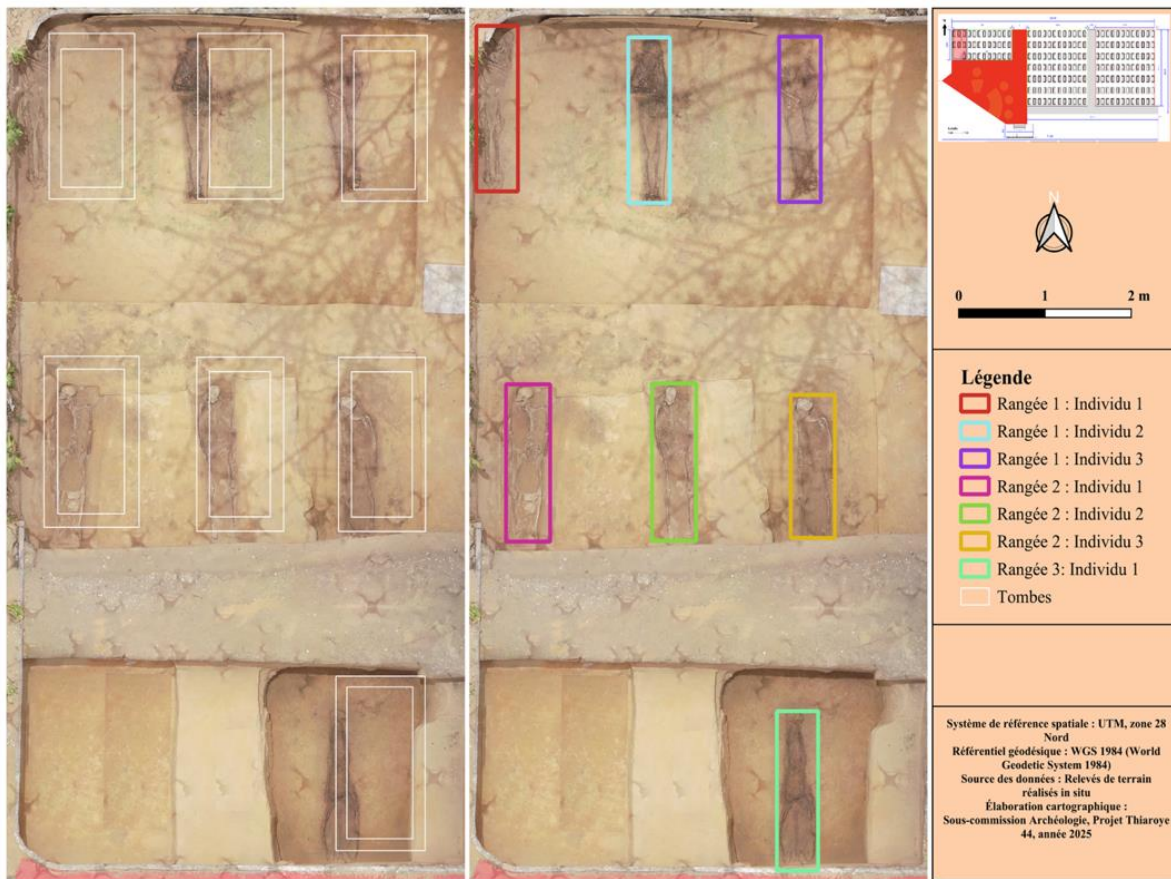


Figure 31: Position des tombes par rapport aux individus

L'autre incohérence qui renforce la thèse de la postériorité des tombes réside dans le fait que les stèles qui indiquent, en principe l'orientation de la tête, ne reflètent pas cette réalité. Dans la rangée 3, l'individu 1 est orienté dans le sens contraire de la stèle et en dehors de la limite de la tombe qui lui est dédié.

Ce décalage entre les structures tombales et les individus peuvent s'interpréter de deux manières.

- Premièrement, il s'agit d'une sépulture collective (les individus sont ensevelis en même temps dans des fosses quadrangulaires sur un même niveau). Ceci veut dire qu'une fosse commune a été ouverte et les corps déposés à même le sol.
- Deuxièmement, les 34 tombes ne sont qu'une mise en scène sous-tendue par un souci de faire correspondre leur nombre à celui des victimes officielles avancées par l'administration coloniale.

5.2. Les 34 tirailleurs (supposés morts de leur blessures) n'ont pas le même traitement ou statut

Comme nous l'avions montré, deux modalités d'enterrement ont été identifiées : une en terre pleine (rangées 1 et 3) et une autre en coffrage de bois (rangée 2).

Dans la rangée 1, les individus sont des soldats comme en attestent les clous de talons et fragments de fer plat de brodequins (généralement disposés en rangs réguliers ou en motifs circulaires selon le modèle), la présence (1) de pattes de collet, (2) d'un anneau reliant les deux parties d'une décoration et (3) de boutons d'épaulettes et de chemises (ou pantalons).

- (1) Les pattes de collet sont des signes distinctifs d'appartenance à un régiment précis et se retrouve généralement sur les tenues à longue manche.
- (2) Anneau en filigrane reliant la décoration en tissu à la partie en fer (**Figure 32**)
- (3) Bouton en cuivre (ou en alliage cuivre) sont souvent présents sur les tenues à longue manche.

Comme le montre l'illustration ci-dessous (**Figure 33**), les différents signes distinctifs ne se retrouvent que sur la tenue du sous-officier africain en face de l'officier européen. En revanche, le soldat à sa gauche ne porte pas de pattes de collet, bien que tous les deux soient décorés. Ces trois objets (pattes de collet, élément constitutif de médaille et boutons) sont associés à l'individu 3 de la rangée 1. Cet individu décoré n'avait plus de crâne, ni de côtes et présente une balle sur son côté gauche (cf. **Figure 17**).

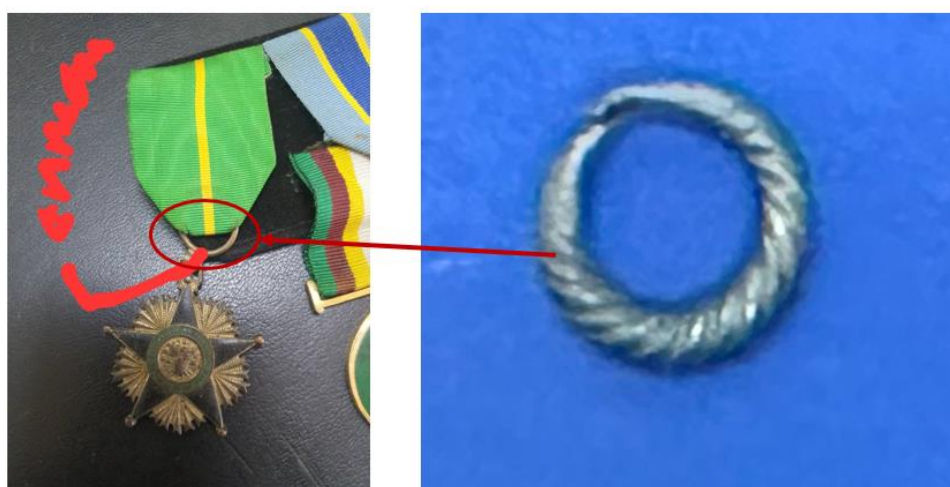


Figure 32 : Anneau en fer

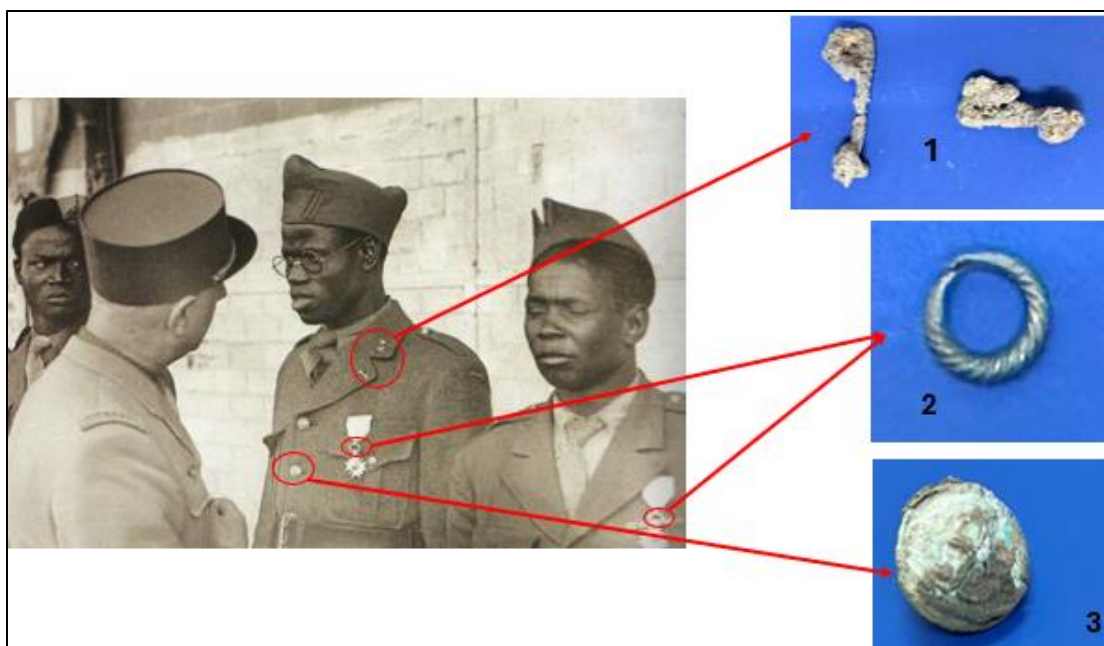


Figure 33 : éléments de distinction d'un gradé trouvés sur l'individu 3 de la rangée 1 en comparaison avec une photo d'archive (<https://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2012/05/03/24180297.html>)

Ce sont ces mêmes gradés (individus 2 et 3) qui présentent des **signes de violence très nets**. L'individu 2 a les **pieds enchaînés**, comme en témoignent les restes de chaîne en fer au niveau des tibias et ses jambes serrées. Cependant, les maillons reliant les deux anneaux n'ont pas résisté à l'usure du temps (cf. **Figure 13**).

L'individu 3 est dépourvu de **crâne et de côtes dans sa partie gauche où est logée la balle**. Le bout de cette balle présente une forme ogivale. Son expertise balistique, en cours, nous édifiera plus sur sa nature et l'arme de sa provenance (cf. **Figure 18**).

Cette rangée 1, avec les trois sépultures, corrobore l'épisode du massacre de Thiaroye et l'existence d'une fosse commune (les individus étant déposés les uns après les autres). L'utilisation d'un radar à pénétration de sol (RPS), permettant de scanner en dessous des sépultures, et la continuation de la fouille des différentes tombes de cette rangée aideraient à mieux conforter nos interprétations.

Dans la rangée 2, les individus ont subi un traitement post mortem car ayant été mis dans un coffrage de bois. Deux hypothèses peuvent être avancées :

- Premièrement, la mise en coffrage de bois serait liée à l'état des corps de ces tirailleurs sénégalais morts ailleurs des suites de leurs blessures et enterrés plus tard

sur le site. Ces individus sont particulièrement caractérisés par un corps incomplet : absence de côtes dans la partie gauche, de clavicule, de la moitié de la colonne vertébrale et du bassin. Leur piteux état justifierait leur mise en coffrage de bois rudimentaire pour assurer leur déplacement et leur enterrement. Il ne s'agirait point d'un honneur car n'étant pas identifiés par un nom, un numéro de matricule, encore moins avec des insignes. Rappelons aussi que l'individu 1 de cette rangée avait la **bouche grandement ouverte** comme s'il cherchait de l'air ce qui voudrait dire qu'il serait mis vivant dans un coffrage de bois (cf. **Figure 25**). Ceci traduirait un autre fait de violence qui se serait déroulé hors du cimetière.

- **Deuxièmement, ils seraient des militaires ou civils français.** La rangée 2 renfermerait donc les sépultures de français (militaires ou civils ?). Notons à cet effet qu'un document, cité plus haut, fait référence d'une « *réfection de la clôture intérieure entre le cimetière civil et militaire* ». Des documents de l'administration militaire évoquent aussi des travaux d'entretien des cimetières du Cap-Vert (Soumbédioune, Bel-air et Thiaroye), incluant une « *reprise des fissures (y compris des croix)* » (source : D1S1). Thiaroye semble être l'unique cimetière français sans croix apparentes. En tout état de cause, un sondage effectué dans la partie, annexée au Lot 1, et dépourvue de tombes, a livré des éléments suggérant une utilisation civile du cimetière postérieure aux événements de 1944.

Ces hypothèses relatives aux identités des individus exhumés ne pourraient être vérifiées que grâce à des études d'anthropologie physique et d'analyses génétiques. Ces dernières, à travers des prélèvements de l'ADN ancien des sépultures, leurs analyses en lien avec les données génétiques de quelques groupes culturels d'origine africaine ou française, nous permettront de confirmer ou infirmer certaines thèses avancées.

6. RECOMMANDATIONS

Les résultats préliminaires n'ont pas permis de répondre à toutes les questions. Tout au contraire, ils soulèvent d'autres qui ne peuvent être clarifiées qu'après quelques actions concrètes, d'où la série de recommandations suivantes : à court, moyen et long terme.

6.1. Dans le court terme

R1. Entreprendre des études d'anthropologie physique et des analyses génétiques. Il convient d'entreprendre, dans l'urgence, des études génétiques (prélèvement d'ADN ancien et analyses) et anthropologiques des 7 sépultures qui aideront à les identifier et comprendre les causes des décès.

Nous réitérons à cet effet notre demande à faire intervenir Mame Yoro Diallo (doctorant en attente de soutenance de sa thèse à l'Université Charles V de Prague). Bio-anthropologue sénégalais ayant participé à plusieurs fouilles de cimetières militaires en Europe, il a une bonne expérience de récoltes des échantillons en contexte de fouille et des analyses génétiques post-fouille. Il a aussi beaucoup travaillé sur la génétique des populations actuelles ouest-africaines. En plus, depuis plus de 30 ans, son laboratoire, avec lequel nous sommes liés par un partenariat, mène des études génétiques en Afrique et dispose d'une excellente base de données.

Cette action est très urgente car la question de la gestion de ces restes demeure pour l'heure non résolue. Pour les protéger des intempéries, ils ont été couverts, temporairement, par des coffres (**Figure 34**), des bâches (**Figure 35**) et du sable. En effet, un traitement de conservation des squelettes aurait annihilé toute possibilité d'identification génétique.



Figure 34 : Urgence pour la conservation des squelettes protégés avec des coffres en bois



Figure 35: Fin de sondage et pose d'une bâche provisoire

R2. Approfondir le sondage du Lot 1 à l'aide d'un radar à pénétration du sol (RPS). Il s'agira de vérifier la présence d'autres corps en dessous des sépultures exhumées. La nappe affleurante (humidité consistante du sol) ne nous a pas permis d'aller au-delà.

Nous recommandons fortement l'achat de ce radar (RPS) et d'une station totale pour avoir des coordonnées plus précises.

R3. Étendre le sondage aux 27 autres tombes du Lot 1. Cette action permettra de tester l'hypothèse des différences de traitement (enterrement en terre pleine et en coffrage de bois, types de massacre, identités, etc.).

R4. Scanner tout le cimetière. L'échantillonnage devra être étoffé par une extension des fouilles. Il sera question de vérifier certaines hypothèses comme la présence de charniers et le nombre de morts.

Les résultats probants issus de ces prospections géophysiques (électromagnétiques et imageries) permettront de définir un chronogramme de recherche qui impliquera d'autres collègues des pays d'origine des tirailleurs. À histoire commune, recherche commune !

6.2. Dans le moyen et long terme

R5. Étendre la zone des investigations au-delà du cimetière. Il faudra étendre la zone des investigations au-delà de ce cimetière militaire vers le bâtiment fantôme visible à partir de l'autoroute à péage, le foirail, l'actuel camp militaire (les fameuses dalles), le CEM de Thiaroye et ses alentours. Ces zones seront scannées avec du matériel adéquat avant les interventions.

Ces recherches qui s'inscriront dans la longue durée offriront l'occasion d'organiser de grands chantiers-écoles pour des étudiants des pays de provenance des tirailleurs sénégalais. Des études pluridisciplinaires et exhaustives seront menées *in situ* (études anthropologiques physiques complètes sur chaque individu trouvé, prélèvement d'ADN ancien et études génétiques).

6.3. Observations.

R6. Les actions définies de R1 à R5 doivent être matérialisées à partir d'un chronogramme qui débutera durant ce mois de juillet 2025. Comme nous l'avons bien précisé, beaucoup d'hypothèses et les nombreuses questions avancées à l'issue de cette première phase de sondage de vérification requièrent des données complémentaires.

7. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bocoum, H. 2024. « Où sont les morts ? Thiaroye, les tirailleurs sacrifiés [podcast], in Dupiot Charlie, Dubrac Romain, « Épisode 2, *Radio France Internationale*, 37mn.

Bobin, F. 2024. *Et si le sous-sol de Thiaroye pouvait parler ? Sources matérielles et enjeux historiographiques d'un massacre colonial*. Rapport d'évaluation du parcours HIMAF, cours « Sociétés et culture matérielle en Sénégal » dispensé par Pr. Moustapha Sall, Département d'Histoire, FLSH, UCAD.

Camps, G. 2001. « Inhumation », Encyclopédie berbère [En ligne], 24 | document I59, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 18 juin 2025. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1577> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.1577>.

Colardelle, M. 1996. Terminologie descriptive des sépultures antiques et médiévales. In *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans 29 septembre-1er octobre 1994)* Tours. *Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France*. pp. 305-310. (*Supplément à la Revue archéologique du centre de la France*, 11) ; https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_1996_act_11_1_991

Croset, F. 2018. Cahier pour une histoire du massacre de Thiaroye. (Hal-01598514v2)

Devisse J., 1981, « La recherche archéologique et sa contribution à l'histoire de l'Afrique », in *Recherche, Pédagogie et Culture*, Paris, n° 55, Spécial, L'archéologie en Afrique.

Diallo, D.T. 2024. « Analyse du discours politique : la construction discursive de l'Événement-Thiaroye entre parole de décision et stratégie de dissimulation ». *Communication au colloque Le massacre du camp de Thiaroye en 1944 : enjeux historiographiques, fictions et imaginaires politiques, Université Cheikh-Anta-Diop, 2 décembre 2024*].

Duday H., Courtaud P., Crubezy E., Sellier P., Tillier A-M. 1990. L'anthropologie "de terrain": reconnaissance et interprétation des gestes funéraires. *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie De Paris* ; n.s, t.2, n° 3-4, 29-50.

Faye, C. (14 octobre 2004). « Camp militaire de Thiaroye : des dalles suspectes », *Walfadjiri*

Frédérique, V et C. Sand. 2001. « Inhumations préhistoriques en Nouvelle-Calédonie », *Journal de la Société des Océanistes [En ligne]*, 113 | mis en ligne le 27 mai 2008, consulté le 6 avril 2025. URL : <http://journals.openedition.org/jso/1579> ; DOI : 10.4000/jso.1579

Hollande, F. (30 novembre 2014), « Discours et hommage aux tirailleurs sénégalais au cimetière de Thiaroye à Dakar »

Leclerc J., Tarrête J., 1988. Sépulture, in Leroi-Gourhan A. (dir.), *Dictionnaire de la préhistoire*, Paris, PUF, p. 1002-1003. (Quadrige, 248).

Mabon, A. 2023. « Le massacre de Thiaroye : crime continu de la Françafrique », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 157.

Mabon, A. 2024. *Le massacre de Thiaroye - 1er décembre 1944. Histoire d'un mensonge d'État*. Le Passager clandestin, 272 p.

Márton, A. 2021. *Les pratiques funéraires en Gaule lyonnaise de l'époque augustéenne à la fin du 3e siècle*. Archaeopress. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1qgnk9q>.

Mourre, M. 2017. *Thiaroye 1944. Histoire et mémoire d'un massacre colonial*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Histoire », 240 p.

Nouvel, B., Bérard, R.M., Bouvard, E., Gaultier, M., Granier, G., Lattard, A., Schmitt A. et Tchérémissinoff, A., « La terminologie au service de la caractérisation des pratiques funéraires : le thésaurus Pactols », *Death and the Societies of Late Antiquity*, édité par Granier Gaëlle et al., Presses universitaires de Provence, pp : 23-29.

Solé, Q. 2013. « Exhumer le XXème siècle : historiens et archéologues. Une réflexion. Matériaux pour l'histoire de notre temps », 111 - 112(2), 34-38. <https://doi.org/10.3917/mate.111.0034>.